

**COMITE D'INTERETS de QUARTIER
de SAINTE ANNE**



Marseille le 18/12/2025

A
Mme la Préfète déléguée
A la police
Mme La directrice Régionale
Des finances publiques
Mme la présidente de la Métropole
Aix-Marseille-Provence
Mme la maire des 6^{ème} et 8^{ème}
Arrondissements de Marseille

Objet : circulation stationnement

Madame la Préfète, Madame la Directrice, Madame la Présidente, Madame la Maire,

Le CIQ Sainte Anne a été sollicité par des riverains concernant le stationnement et la circulation Bd Bonnet et environs. Un groupe de travail a été mis en place par le CIQ pour le secteur : BONNET/CALLELONGUE (d'Art'Chipel à l'angle allée et rue Callelongue)/BARBE/PEPIN/LA PEROUSE/SAINTE ANNE (du Lycée à l'angle Ste Anne Bonnet)/VERNE (de l'angle Thieux Verne à la maison de retraite)

Le CIQ a réalisé avec ce groupe de travail, composé de riverains et représentants de conseils syndicaux, un premier constat :

- Pour les sens de circulation : à ce stade pas de question particulière, les sens de circulation sont cohérents au regard également de l'ensemble du secteur environnant
- Pour le stationnement : un problème pour toutes les rues (et trottoirs)
- La difficulté voire l'impossibilité de se déplacer sur les trottoirs et notamment pour les PMR et poussettes
- Les transports en commun sont en périphérie de ce secteur et n'ont pas d'impact sur la circulation et des ralentissements éventuels (bonne desserte des transports en commun à proximité)

Il est évident que ce secteur est complètement saturé pour le stationnement par les automobiles, qu'il s'agisse de riverains, de visiteurs, des nombreux besoins de stationnement relatifs au commissariat (fonctionnaires de police et personnes devant se rendre au commissariat), et relatifs à une urbanisation très importante et notamment rue Callelongue.

Dans un second temps nous avons, par courrier déposé dans les boîtes aux lettres, sollicité les riverains afin de recueillir leurs avis sur quelques propositions (voir ci-dessous). Nous avons reçu des réponses par mails qui confirment le constat et qui sont tout à fait favorable à la création d'un parking qui permettrait notamment aux forces de l'ordre d'avoir une possibilité de stationnement.

Nous avons émis les propositions suivantes concernant le stationnement :

- Bd de Ste Anne : matérialiser les places de stationnement (côté lycée)
- Pose de potelets : Barbe/Pépin/Bonnet/Callelongue (notamment devant les entrées du clos des treilles)
- Prévoir un stationnement en épi Bd Bonnet (en face du clos les treilles)
- Veiller à ce que dans chaque rue au moins un trottoir soit accessible aux PMR (penser au mobilier urbain sur trottoir)
- Créer un parking public à multi usages sous forme d'un parking silo pour :
 - Les véhicules de service de la police avec accès spécifique
 - Les véhicules privés des fonctionnaires de police
 - Les personnes extérieures au quartier et se déplaçant au commissariat
 - Les riverains nombreux sans solution privé de stationnement

Nous avons à plusieurs reprises sollicité, sans aucun résultat, la préfecture de police ainsi que la direction régionale des finances publiques afin de leur demander d'agir en commun pour une utilisation maximale des zones de parking dans leur parcelle commune et notamment au profit des fonctionnaires de police.

En effet il est aisément de constater que ces parkings sont en permanence sous utilisés, et de fait sont, sauf erreur de notre part, inaccessibles aux fonctionnaires de police ce qui reporte les questions de stationnement sur tout le secteur.

Il est incompréhensible que l'implantation d'un commissariat de police de cette importance n'ait pas été accompagné par une réflexion sur les impacts de la présence de plus d'automobilistes (fonctionnaires et citoyens ayant recours à la police Nationale) et donc particulièrement les problèmes de stationnement.

Il est évident, si cela était nécessaire de le préciser, que cette présence d'un commissariat et bien évidemment le travail de nos forces de l'ordre, ne sont pas questionnés.

Si nous sollicitons aujourd'hui la préfecture de police, la Métropole, la Mairie du 6/8, la Direction régionale des finances publiques, c'est qu'un des sujets, l'idée de la création d'un parking multi usage à la place de la partie de parking se situant côté Bd Bonnet, concerne aussi bien les collectivités locales que certains services de l'état (police et cadastre). En effet les solutions envisagées que nous souhaitons aborder au plus tôt avec les services concernés nécessiteront certainement l'approbation, la décision etc ... :

- Du propriétaire du terrain (mairie ?).
- De la Métropole pour le zonage ? actuellement Zone UQP (Les zones UQP couvrent principalement les secteurs dans lesquels se concentrent (ou ont vocation à se concentrer) des équipements publics ou d'intérêt collectif, notamment de proximité (établissement d'enseignement, équipements sportifs...)).
- De la direction régionale des finances publiques et la police Nationale, qui sont actuellement occupants de cette parcelle.
- Et de la municipalité et la métropole qui seront les acteurs indispensables pour les décisions éventuelles et les travaux induits.

Dans un premier temps nous souhaiterions avec le groupe de travail obtenir un rendez-vous avec les différents services concernés de la Métropole et de la Mairie du 6/8 afin d'exposer plus avant les souhaits des riverains, et d'étudier les diverses possibilités d'amélioration de cette problématique pour ce secteur, et pour notre quartier également.

Je vous prie d'agrérer, Madame la Préfète, Madame la Directrice, Madame la Présidente, Madame la Maire, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Le président du CIQ Ste Anne



G. DERHILLE